

## Université : insertion en hausse pour les diplômés 2014 de master (91 % à 30 mois) et de LP (93 %)

Paris - Publié le mercredi 13 décembre 2017 à 13 h 02 - Actualité n° 108490

Le taux d'insertion des diplômés 2014 de master après 30 mois de vie active s'élève à 91 % et témoigne d'une légère amélioration par rapport aux promotions précédentes (89 % pour les diplômés 2012 et 90 % pour les diplômés 2013), indique une note flash du [Sies](#) de décembre 2017.

Le taux d'insertion varie toutefois selon les domaines disciplinaires et s'échelonne de 87 % pour les diplômés en LLA (Lettres-Langues-Arts) et SHS (Sciences humaines et sociales) à 93 % pour les diplômés en DEG (Droit-Economie-Gestion).

Les conditions d'emploi à 30 mois aussi varient : « Les écarts les plus importants entre disciplines sont d'abord observés sur le taux d'emploi de catégorie cadre ou professions intermédiaires (de 70 % pour les diplômés en LLA à 94 % en STS) puis sur le taux d'emploi stable (de 58 % pour les diplômés en SHS à 79 % en DEG) ».

Le salaire médian s'élève à 1 930 € à 30 mois. « Les écarts de salaire entre domaines disciplinaires se maintiennent d'une promotion de diplômés de master à l'autre. Ces écarts sont supérieurs à 300 € en médiane à 18 et 30 mois entre les disciplines les plus rémunératrices (STS et DEG) et les moins rémunératrices (LLA et SHS). À 30 mois, la moitié des diplômés de STS et DEG perçoivent une rémunération supérieure à 2 000 € net ».

Deux autres notes flash consacrées à l'insertion professionnelle des étudiants montrent :

- pour la licence professionnelle : les taux d'insertion des diplômés de LP 2014 à 18 et 30 mois après leur entrée dans la vie active s'élèvent respectivement à 90 % et 93 % (88 % et 92 % pour la promotion 2013). Le salaire net mensuel médian de ces diplômés s'élève à 1 510 € à 18 mois et 1 610 € à 30 mois.
- pour le DUT : en 2016, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2014 entrés sur le marché du travail à l'issue du DUT est de 90 %, stable par rapport à la promotion 2013. À noter que 88 % des diplômés poursuivent leurs études.

### Master : des conditions d'insertion stables

Les conditions d'insertion des diplômés de master LMD à 18 et 30 mois sont stables par rapport à la promotion précédente. À 18 mois, le processus d'insertion est bien avancé, les taux d'emploi à temps plein et de niveau cadre et professions intermédiaires s'élèvent à 92 % et 82 % et progressent peu à 30 mois, respectivement de +2 et +3 points (94 % et 85 %).



Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur

effet plus d'un diplômé de LLA en emploi sur trois et près d'un diplômé de SHS en emploi sur deux.

## Licence professionnelle : un taux d'insertion déjà de 90 % à 18 mois

Chez les diplômés de LP qui ne poursuivent pas leurs études (ils sont 30 % à le faire) et s'insèrent dans la vie active, le taux d'insertion varie selon les disciplines. À 30 mois, il est de :

- 94 % en DEG (+1 point par rapport à la promotion 2013) et en STS (+1)
- 88 % en SHS (-1)
- 87 % en LLA (=)

Les conditions d'emploi à 30 mois ont peu varié par rapport à la promotion précédente. Le taux d'emploi stable s'élève à 79 % (+1 pt) et le taux d'emploi cadre ou professions intermédiaires à 70 % (-1 pt). À 18 mois, environ deux emplois sur trois sont stabilisés et/ou de niveau cadre ou professions intermédiaires. La stabilisation dans l'emploi demeure toutefois un processus qui s'inscrit dans la durée. En effet, le taux d'emploi stable augmente encore fortement entre 18 mois et 30 mois de vie active (+ 14 points). Il s'élève à 79 % au moment de l'enquête.

Enfin, les diplômés de licence professionnelle sont globalement peu concernés par le temps partiel à leur entrée dans la vie active : 96 % des emplois sont occupés à temps plein à 18 et 30 mois.

Les conditions d'emploi diffèrent fortement selon le domaine disciplinaire de la licence professionnelle.

- Les diplômés de DEG bénéficient à la fois du taux d'emploi stable le plus élevé (82 %) et du plus faible taux de cadre et professions intermédiaires (54 %).
- Les conditions d'emploi sont nettement moins favorables pour les diplômés de LLA, moins de 60 % des emplois sont stabilisés et/ou de niveau cadre ou professions intermédiaires. En outre, le temps partiel concerne un emploi sur cinq dans ce domaine disciplinaire.

La progression du taux d'emploi stable est nettement plus importante dans cet intervalle, de 60 % à 18 mois, le taux atteint 73 % à 30 mois.

Les diplômés d'un master enseignement profitent d'un processus d'insertion encore plus rapide, les conditions d'insertion sont déjà très favorables à 18 mois et s'améliorent peu au moment de l'enquête (89 % d'emplois stables et/ou 94 % de niveau cadre ou professions intermédiaires).

Côté employeur, 74 % des diplômés de master LMD en emploi travaillent dans le privé. Si le taux d'employeur privé est supérieur ou égal à 80 % en DEG et STS, il est nettement moindre en LLA et SHS puisque les débouchés dans le secteur associatif et la Fonction publique y sont plus importants. Ces deux secteurs accueillent en effet plus d'un diplômé de LLA en emploi sur trois et près d'un diplômé de SHS en emploi sur deux.



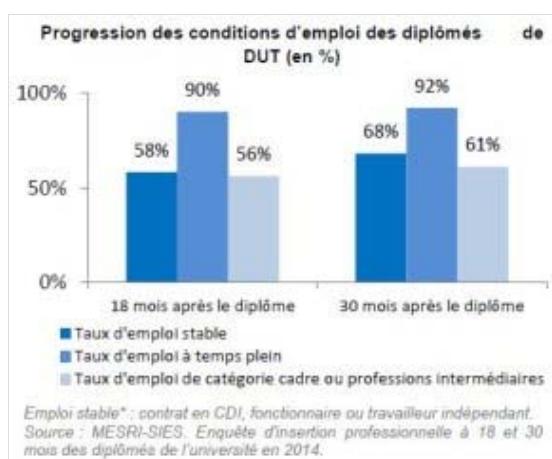
Conditions d'emploi des diplômés de LP en emploi

## En DUT : taux d'insertion en hausse pour les diplômés de SHS

Le Sies note que le taux d'insertion s'est nettement amélioré pour les diplômés en SHS (+5 points par rapport aux diplômés 2013) et dans le même temps un peu dégradé pour les diplômés en STS (-2 points).

Concernant les conditions d'insertion à 30 mois :

- le taux d'emploi stable s'élève à 68 % et diminue légèrement par rapport à la promotion précédente ;
- le taux d'emploi de niveau cadre et professions intermédiaires est en nette progression, passant de 57 % pour les diplômés 2013 à 61 % pour les diplômés 2014 ;
- le taux d'emploi à temps plein à 30 mois est un peu moins élevé pour les diplômés de DUT (92 %) en comparaison des diplômés de Master et Licence professionnelle (94 % et 96 %).



Progression des conditions d'emploi des diplômés de DUT

Les diplômés en STS bénéficient des conditions d'emploi les plus favorables et les diplômés en SHS des moins favorables. Ainsi, le taux d'emploi stable à 30 mois s'élève à 52 % pour les diplômés de SHS contre respectivement 70 % et 71 % pour les diplômés de DEG et de STS. Un écart similaire est observé sur le taux d'emploi à temps plein qui s'échelonne de 72 % pour les diplômés de SHS à plus de 90 % pour les diplômés de DEG et STS.

Niveau salaire médian net, les diplômés de DUT perçoivent à 30 mois 1 540 €, avec des écarts pouvant atteindre 250 € entre les domaines disciplinaires. Entre 18 et 30 mois, la progression du salaire net médian est comprise entre 4 % et 9 %.

78 % des emplois des diplômés de DUT sont occupés au sein d'employeurs privés.

### Méthodologie des enquêtes insertion

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le Mesri, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de licence professionnelle en 2014 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de LP est de 66 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »